

UNIVERSITE PARIS NANTERRE	Poste n° : 1754
---------------------------	-----------------

Corps :	Agrégé / Certifié (PRAG / PRCE)
Discipline :	H8011 – Économie et gestion – option communication et organisation H1100 – Sciences économiques et sociales
Profil :	Management et sociologie des organisations et du travail
PROFIL ENSEIGNEMENT Composante : Référence composante :	IUT de Ville-d'Avray / Saint-Cloud / Nanterre – Département GEA, site de Nanterre

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ENSEIGNEMENT Profil :	Date de prise de fonction : 01/09/2027 <i>Contexte</i> Le département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) de l'IUT de Ville-d'Avray / Saint-Cloud / Nanterre forme des étudiants au niveau bac+3 dans le cadre du Bachelor universitaire de technologie (B.U.T.) GEA, diplôme national conférant le grade de Licence. Implanté depuis 2009 sur le campus principal de l'Université Paris Nanterre, à proximité immédiate du quartier d'affaires de La Défense, le département bénéficie d'un environnement universitaire et socio-économique particulièrement favorable à la professionnalisation des étudiants. À l'horizon 2029, le département a vocation à rejoindre un nouveau bâtiment universitaire à Saint-Cloud, à proximité immédiate de la gare. Conçu pour accueillir les formations tertiaires de l'IUT dans des locaux neufs et modernes, ce projet offrira un environnement de travail et d'enseignement particulièrement favorable aux étudiants comme aux équipes pédagogiques. Le département GEA s'appuie sur un double cœur de compétences : la comptabilité et la finance à travers le parcours GC2F, et la gestion des ressources humaines à travers le parcours GPRH. Les deux parcours sont proposés en formation initiale et en alternance. L'adaptation locale du parcours GPRH accorde notamment une place renforcée à la transformation numérique de la fonction RH, aux SIRH, au contrôle de gestion social et à l'analyse quantitative des données sociales. Les étudiants et apprentis y développent des connaissances générales solides ainsi que des compétences techniques et professionnelles leur permettant soit de s'insérer dans les métiers de la gestion, soit de poursuivre leurs études au niveau Master. Dans ce contexte, le département recrute un(e) enseignant(e) du second degré qui contribuera principalement aux enseignements et projets relevant du management, de la sociologie des organisations et du travail ainsi que, selon son profil, de la gestion des ressources humaines. <i>Profil d'enseignement</i> La personne recrutée interviendra principalement dans les enseignements de tronc commun du B.U.T. GEA relevant du management et de l'analyse des organisations : fondamentaux du management, théories des organisations, environnement sociologique, stratégie, psychologie sociale et sociologie du travail. Selon son profil et les besoins du département, elle pourra également contribuer à certains enseignements du parcours GPRH et aux projets ou Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) mobilisant ces champs disciplinaires. Les enseignements s'inscrivent dans le programme national du B.U.T. GEA et dans une approche pédagogique par compétences, articulant apports conceptuels, analyse de situations organisationnelles et mises en situation professionnelles. Département d'enseignement : Lieu(x) d'exercice :
--	--

Département GEA — IUT Ville-d'Avray, Site de Nanterre

Campus de l'Université Paris Nanterre – Bâtiment Éphémère 3, Nanterre

Equipe pédagogique :	4 MCF / 7 PRAG-PRCE / 1 MAST / 3 secrétaires pédagogiques
Nom du directeur de département :	David RAUX
Tél. du directeur de département :	06 51 71 44 43
Courriel du directeur de département :	draux@parisnanterre.fr
URL du département :	https://cva-gea.parisnanterre.fr
DESCRIPTION DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :	<i>Besoins d'encadrement</i> Selon son expérience et les besoins du département, la personne recrutée pourra exercer des responsabilités administratives ou pédagogiques : direction des études, responsabilité de filière d'apprentissage, coordination du pôle management ou de dispositifs transversaux (stages, PPP, SAE, portfolios). Elle contribuera au suivi des étudiants, stagiaires et apprentis, aux jurys et aux activités collectives du département, ainsi qu'au développement des relations avec les entreprises et partenaires socio-économiques. Elle sera force de proposition en matière d'innovation pédagogique et de fonctionnement du département.
MOYENS	
Moyens matériels :	Salles de cours et salles informatiques équipées ; accès à l'ENT, aux ressources numériques et documentaires de l'Université Paris Nanterre.
Moyens humains :	Appui de l'équipe pédagogique du GEA, du secrétariat, des services de l'IUT et des intervenants professionnels et universitaires associés à la formation.
Moyens financiers :	Moyens pédagogiques inscrits au budget de la composante et mobilisables selon les règles d'allocation et les projets validés.
Autres moyens :	Accès aux dispositifs de professionnalisation et aux partenariats du département : apprentissage, stages, Créa-IUT, relations entreprises et mobilité internationale.
AUTRES INFORMATIONS	
Compétences particulières requises :	• Maîtrise solide du management, des théories et de la sociologie des organisations et du travail. • Pour les candidats issus des SES, une spécialisation ou une expérience d'enseignement en sociologie des organisations, sociologie du travail ou analyse des organisations est particulièrement recherchée. • Appétence pour les outils numériques appliqués à la gestion, notamment Excel, Power BI et Pix Université, ainsi que pour l'analyse quantitative. • Une connaissance des SIRH, du contrôle de gestion social, des tableaux de bord sociaux ou, plus largement, des méthodes quantitatives appliquées aux ressources humaines constituera une réelle plus-value. • Une expérience d'enseignement dans le supérieur, idéalement en IUT, ainsi qu'une pratique de l'approche par compétences et des SAE sont souhaitées.
Evolution du poste :	Prise de responsabilités pédagogiques ou administratives : direction d'études, responsabilité de filière, coordination pédagogique ou, à terme, responsabilité de département.

Modalités de transmission des dossiers de candidature

Informations disponibles sur le site de l'Université Paris Nanterre à l'adresse suivante :

<https://www.parisnanterre.fr/recrutement-nous-rejoindre/campagne-daffectation>

Publication du poste sur GALAXIE : **du lundi 14 septembre 2026 à 10 heures au vendredi 09 octobre 2026 à 16 heures** via l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Le dossier de candidature à un emploi de type second degré dans l'enseignement supérieur est dématérialisé. Pour que la candidature soit déclarée recevable, les candidats doivent déposer leur candidature directement dans GALAXIE/module VEGA accompagnée des pièces obligatoires.

Liste des pièces obligatoires pour tous les candidats

- * Copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- * Curriculum vitae détaillé ;
- * Lettre de motivation adressée à Monsieur le Président de l'Université Paris Nanterre ;
- * Copie du dernier arrêté de promotion ou de classement ( **pas de copie écran i-prof**) ;
- * Copie du dernier arrêté d'affectation ( **pas de copie écran i-prof**) ;

*Si le candidat n'est pas en position d'activité, copie de l'arrêté indiquant sa position administrative (détachement, disponibilité, congé sans traitement, etc.) ;
Justificatif RQTH (le cas échéant).*



Ces emplois sont également ouverts aux **professeurs des écoles, aux fonctionnaires de catégorie A (non enseignants) quel que soit leur ministère d'appartenance et aux personnels enseignants appartenant à d'autres ministères** que celui de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports ou de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, **sous réserve de l'obtention d'un détachement dans l'un des corps des personnels enseignants du second degré public, d'éducation ou de psychologue de l'éducation nationale.**

Afin de pouvoir participer à l'une ou l'autre des campagnes, les fonctionnaires de catégorie A pour lesquels un détachement dans un corps des personnels enseignants du 2^d degré public, d'éducation ou de psychologues de l'éducation nationale est nécessaire, devront formuler cette demande **dans les conditions et le calendrier prévu par la note de service annuelle DGRH B2-3 qui paraîtra au BOENJS au plus tard début décembre 2026.**

La demande de détachement doit être adressée au rectorat ainsi qu'à l'établissement d'enseignement supérieur. L'affectation dans l'enseignement supérieur ne sera prononcée que si le détachement a été préalablement accepté.



Pour les maîtres contractuels ou agréés de l'enseignement privé relevant du MEN, lauréats d'un concours externe de recrutement de l'enseignement public (AGREGATION, CAPES, etc.) qui avaient opté pour leur maintien dans l'enseignement privé **la Copie de la demande d'intégration dans l'enseignement public doit être adressée au bureau DGRH B2-3 du Ministère.**

Ne peuvent être candidats : les personnels relevant des corps enseignants de l'enseignement supérieur (professeurs des universités, maîtres de conférences, etc.).



16H

Aucun document ne pourra être déposé ou pris en compte à partir du vendredi 09 octobre 2026 à